



HIVER 2021-2022

## LA HAUTE ROUTE DE LA DURANCE A L'UBAYE

**Randonnée en ski de randonnée nordique  
6 jours, 5 nuits, 6 jours de randonnée**

Cette belle traversée que vous a dégotée Alain vous embarquera sur des pentes que nous n'avions pas encore explorées jusqu'alors. De Risoul à Vars par un mélézin unique et une qualité de neige garantie, vous rejoindrez l'Ubaye.

Chaque jour une randonnée où nous irons chercher la bonne poudreuse pour des descentes toutes douces ! Une itinérance sans transfert pour apprécier au mieux des étapes douillettes en altitude.

# PROGRAMME

## **Jour 1**

### **Accueil - Crête de Reyssas - Vars**

Accueil à 9 h 15 à la gare de Montdauphin - Guillestre.

### **Pack "Train de Jour" : 48 €**

Possibilité d'arriver la veille et d'être hébergé dans un gîte dans le Queyras, une navette vous est proposée vers 18 h 45 depuis la gare pour arriver jusqu'au gîte. Vous serez conduits le lendemain, directement au départ de la randonnée avec le reste du groupe.

Le pack comprend le transfert depuis la gare jusqu'à votre gîte dans le Queyras, l'hébergement en demi-pension (repas du soir, nuit et petit-déjeuner) en chambre à partager. Possibilité de chambres particulière, supplément de 15 € par personne.

### **Transfert au-dessus du village de Risoul**

Première journée à travers le mélézin et zone de pâturages peu fréquentés pour atteindre la crête de Reyssas puis descente sur le village de Sainte-Catherine.

DÉNIVELÉ - : 420 m

Nuit dans la vallée de Vars.

## **Jour 2**

### **Sainte-Catherine / Refuge Napoléon**

Depuis notre hébergement belle montée dans les alpages à la vue dégagée sur le massif des Écrins. Après avoir franchi le torrent du Chagnon montée sur la crête de la Selle pour basculer sur le Vallon et atteindre la crête de la Mayt : descente facile jusqu'au refuge Napoléon. Vue panoramique sur l'ensemble de Vars.

DÉNIVELÉ + : 730 m

DÉNIVELÉ - : 480 m

HÉBERGEMENT : en auberge

## **Jour 3**

### **Refuge de Napoléon / Saint-Paul-en-Ubaye**

Nous chaussons les skis à côté du refuge pour rejoindre le col de Vars d'où nous effectuerons un aller-retour dans le vaste vallon du Crachet avant de descendre sur Saint-Paul par la route forestière de la Traverse. Magnifique forêt d'épicéas où se réfugient de nombreux ongulés : chevreuils, cerfs, chamois.

DÉNIVELÉ + : 350 m

DÉNIVELÉ - : 880 m

HÉBERGEMENT : en gîte

## **Jour 4**

### **Saint-Paul / Fouillouse**

Au départ du domaine nordique de Saint-Paul nous longerons l'Ubaye jusqu'au niveau du hameau de petite Serenne. Puis après avoir contourné le bois de l'Essysilloun pour monter jusqu'à la cabane de Mirandol nous descendrons sur le petit hameau isolé de Fouillouse. Possibilité si les conditions sont favorables d'effectuer un aller-retour jusqu'au col de Mirandol (dénivelé +/- 250 m).

DÉNIVELÉ + : 740 m

DÉNIVELÉ - : 300 m

HÉBERGEMENT : en gîte

## **Jour 5**

### **Fouillouse / col du Vallonet / Saint-Ours**

Dominés par le massif du Chambeyron et les falaises du Massour remontée des vallons nordiques de Plate Lombarde qui nous amènera au col du Vallonet. Longue descente jusqu'à Saint-Ours au pied de l'imposante Meyna en laissant de côté les nombreux vestiges de défense militaire : l'Italie est toute proche.

DÉNIVELÉ + : 620 m

DÉNIVELÉ - : 740 m

HÉBERGEMENT : en auberge

## **Jour 6**

### **Saint-Ours / Col de la Gipièrre / Larche**

Dernière journée ambitieuse de cette traversée. Pour finir en beauté nous revenons sur nos pas jusqu'au fort de Saint-Ours où nous irons en direction du plateau de Mallemort pour contourner la tête de Viraysse jusqu'à la cabane du même nom. Le vaste domaine de pâturages de la Montagnette nous permettra d'atteindre le col de la Gipièrre. Descente le long du torrent de l'Oronaye pour atteindre la route du col de Larche, fin de la descente par les pistes de ski de fond jusqu'au village de Larche. Cette étape longue peut être écourtée si les conditions de neige ou de météo sont défavorables. Retour à Guillestre.

DÉNIVELÉ + : 700 m

DÉNIVELÉ - : 810 m

# FICHE PRATIQUE

## **ACCUEIL**

9 h 15, gare SNCF de Montdauphin-Guillestre.

### **Pack "Train de Jour" : 48 €**

Possibilité d'arriver la veille et d'être hébergé dans un gîte dans le Queyras, une navette vous est proposée vers 18 h 45 depuis la gare pour arriver jusqu'au gîte. Vous serez conduits le lendemain, directement au départ de la randonnée avec le reste du groupe.

Le pack comprend le transfert depuis la gare jusqu'à votre gîte dans le Queyras, l'hébergement en demi-pension (repas du soir, nuit et petit-déjeuner) en chambre à partager. Possibilité de chambres particulières, supplément de 15 € par personne.

## **DISPERSION**

16 h à Larche puis transfert à la gare de Montdauphin vers 18 h.

## **NIVEAU**

**Niveau physique 3 sur 5**

**Niveau technique 3 sur 5**

Vous devez avoir une pratique régulière du ski de randonnée nordique. Technique de base acquise. Étape de 20 km environ parfois en toutes neiges. Bonne condition physique requise.

### **Caractéristiques du circuit**

- Altitude globale : entre 1400 m et 2530 m.
- Durée moyenne des étapes : 5h00 de ski et 15 km par jour.
- Dénivelé positif moyen : 700 m par jour.
- Nature du terrain : Terrain vallonné de moyenne montagne, routes et pistes forestières. Évolution quasi permanente sur terrain non damé.
- Difficultés particulières : Circuit itinérant nécessitant une condition physique normale et une pratique non débutante du ski de randonnée nordique (ski de fond hors trace). Posséder avec ce type de ski une bonne maîtrise de la descente.

## **HEBERGEMENT**

5 lieux d'hébergement différents...

J1 : Auberge à Vars Village

J2 : Refuge Napoléon au col de Vars

J3 : Gîte à Saint-Paul-en-Ubaye

J4 : Gîte à Fouillouse

J5 : Gîte à Saint-Ours

## **TRANSFERTS INTERNES**

Circuit sans transfert.

J1 : accès à Risoul : 15 min

J6 : retour depuis Larche jusqu'à la gare de Montdauphin : 1 h 30 environ

## **PORTAGE DES BAGAGES**

Vous devez conditionner l'ensemble de vos affaires en 2 sacs : 1 sac à dos et 1 grand sac de voyage souple.

### **1 - Le sac à dos :**

Sac à dos de randonnée d'une capacité de 35 litres environ, il vous sera utile pour le transport de vos affaires personnelles durant la journée.

### **2 - Le grand sac de voyage souple :**

Il doit contenir le reste de vos affaires. Vous le trouverez chaque soir. Il sera transporté par des véhicules.

## **GROUPE**

De 4 à 10 participants

## **ENCADREMENT**

Moniteur de ski de fond breveté d'État.

## **MATERIEL FOURNI**

- Skis de randonnée nordique « new generation », skis courts, paraboliques et faciles à skier.
- Chaussures de skis de randonnée nordique montantes
- Peaux de phoque pour faciliter les montées
- Bâtons
- Trousse de 1ers soins collectifs
- Matériel de sécurité individuel (ARVA) et collectif (pelles, sondes)

## **EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR**

### **Vêtements :**

- Chaussettes de laine chaudes. Éviter les chaussettes type "tennis" (coton), très longues à sécher et risque élevé d'ampoules ; préférer celles à base de Coolmax ou de laine
- Guêtres
- Chaussures de randonnée ou après ski
- Chaussures détente pour le soir (tennis)
- Pantalon ou salopette de montagne ou de ski ou pantalon ou salopette spécifique au ski de fond avec un surpantalon imperméable respirant type Gore-tex
- Un collant thermique type Carline
- Tee-shirt ou sous-vêtements chauds et respirants. Évitez le coton, très long à sécher, préférez les matières synthétiques type nylon (polypropène)
- Pull-over chaud ou fourrure polaire
- Veste style Gore-tex
- Vêtement coupe-vent
- Cape de pluie
- Bonnet chaud et cagoule en coton ou polaire
- Une paire de gants chauds et imperméables type Gore-tex
- Une paire de gants de rechange
- Tenue d'intérieur pour les étapes

### **Équipement :**

- Une protection solaire efficace (lunettes filtrantes et crème protectrice) à mettre impérativement dans le sac à dos
- Tampon « Ear » contre les ronflements

Code : SA19RDU

- Boules Quiès
- Nécessaire de toilette léger
- Du papier hygiénique et des mouchoirs
- Serviette de bain
- Un sac à viande
- Un grand sac plastique pour protéger l'intérieur de votre sac en cas de pluie
- Gourde isotherme (1 litre minimum)
- Lampe de poche
- Couteau pliant type Opinel, cuillère, boîte plastique de type Tupperware étanche, d'une capacité de 300 ml environ
- Appareil photo

#### **Pharmacie personnelle :**

- Vos médicaments habituels
- Vitamine C ou polyvitamine
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- Bande adhésive élastique (type Elastoplast, en 6 cm de large)
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- Double peau (SOS Ampoules de marque Spenco, disponible en magasins de sport, en pharmacie, parapharmacie...)

#### **DATES ET PRIX**

<b>DATES</b>		<b>PRIX</b>
<b>DU</b>	<b>AU</b>	
02/01/2022	07/01/2022	765 €
09/01/2022	14/01/2022	765 €
16/01/2022	21/01/2022	765 €
23/01/2022	28/01/2022	765 €
30/01/2022	04/02/2022	765 €
06/02/2022	11/02/2022	765 €
13/02/2022	18/02/2022	765 €
20/02/2022	25/02/2022	765 €
27/02/2022	04/03/2022	765 €
06/03/2022	11/03/2022	765 €
13/03/2022	18/03/2022	765 €
20/03/2022	25/03/2022	765 €

#### **LE PRIX COMPREND**

- La pension complète du J1 au J6
- L'encadrement par un moniteur
- La fourniture du matériel
- Les déplacements pendant votre circuit
- Les frais d'organisation
- Les taxes de séjour

Code : SA19RDU

## LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le transport aller-retour jusqu'au lieu de rendez-vous
- Les assurances
- Les boissons
- Les frais d'inscription
- Vos dépenses personnelles

### FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



# **INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES**

## **INSCRIPTION**

### **Quand réserver ?**

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

### **Comment réserver ?**

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

#### **Par internet :**

Rendez-vous sur notre site : [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com). Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

#### **Par courrier :**

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.



### **Confirmation de réservation :**

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

### **ANNULATION**

#### **De notre part :**

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
  - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

#### **De votre part :**

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

*NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.*

## ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

**ASSURANCE ANNULATION** et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

### Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

**Extension COVID** : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

## **Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

**Extension COVID** : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes  
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE  
Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : [contact@arcanson.com](mailto:contact@arcanson.com) Web : [www.arcanson.com](http://www.arcanson.com)

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.  
RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre  
RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence